Municipalité de
Sainte-Cécile-de-Lévrard

Aux contribuables de la susdite municipalité

Avis public

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉE, par la soussignée, Mme Amélie Hardy Demers, directrice générale et secrétaire-trésorière, de la susdite municipalité.

QUE, lors de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard tenue le 4 février 2019, un avis de motion a été donné de l'adoption, à une séance ultérieure, du règlement général harmonisé, dont le projet a été déposé et présenté séance tenante ;

QUE le projet de règlement numéro 2019-02 vise à uniformiser tous les règlements à l'égard des nuisances, de la circulation et du stationnement, de la sollicitation et du colportage, de la sécurité, de la paix et de l'ordre dans les endroits publics, des animaux et des systèmes d'alarme, et ce, dans les 12 municipalités de la MRC de Bécancour;

QUE le présent projet de règlement abrogera tous les règlements, résolutions et actes d'accord antérieurs;

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce projet de règlement au bureau de la soussignée, au bureau municipal, au 235, rue principale, Sainte-Cécile-de-Lévrard, sur les heures d'ouverture.

QUE l'adoption de ce règlement est prévue lors de la séance ordinaire qui se tiendra le 4 mars 2019, à 20h, dans la salle Éric-Côté.

Donné à Sainte-Cécile-de-Lévrard, ce 5e jour de février 2019.

Amélie Hardy Demers
Directrice générale/secrétaire-trésorière par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION
(articles 335 et 346 du Code Municipal)

Je, soussignée, résidant à Sainte-Cécile-de-Lévrard certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil le douzième jour de novembre 2018.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 5e jour de février 2019.

Amélie Hardy Demers
Directrice générale/secrétaire-trésorière

235, rue Principale, Sainte-Cécile-de-Lévrard (Québec) G0X 2M0
Téléphone : 819 263-2104 ▪ Télécopieur : 819 263-1043 ▪ Courriel: info@munstececilelvrd.ca